

**Communiqué de presse de Jeunes Médecins***Lundi 11 janvier 2021***Grève des médecins hospitaliers :  
Jeunes Médecins rejoint le SNPHARE**

L'ensemble de la communauté hospitalière s'émeut, dans le contexte que nous connaissons, de la situation des praticiens hospitaliers nommés avant novembre 2020. En effet, ces derniers n'auront pas la reconnaissance de leur ancienneté à la hauteur de leurs collègues nouvellement nommés. Cette rupture d'égalité entre agents de la fonction publique est inacceptable et a motivé Jeunes Médecins à ne pas signer les accords du Ségur de la santé, tout comme à attaquer devant la juridiction compétente les décrets et arrêtés qui y sont rattachés.

Les conséquences à court terme de cette politique sont une grande désillusion des praticiens hospitaliers qui risquent de quitter l'hôpital pour obtenir ailleurs la juste reconnaissance qu'ils méritent.

Ainsi, Jeunes Médecins appelle à rejoindre le mouvement de grève initié par le SNPHARE ce 11 janvier et dépose dans le même temps un préavis de grève qui prendra effet à compter du 15 janvier. Tous les jeunes médecins hospitaliers sont bien évidemment couverts par le préavis de grève du SNPHARE et peuvent donc se déclarer grévistes dès aujourd'hui.

Jeunes Médecins renouvèle la volonté des praticiens hospitaliers (PH) de suivre une seule et même grille d'ancienneté :

- Application rétroactive pour tous les PH des mesures de décompte de l'ancienneté selon les articles R6152-15 et R6152-17 en vigueur,
- Accélération de carrière de 4 ans d'ancienneté pour tous les praticiens nommés avant 2020, suite à la disparition des 3 premiers échelons (décret du 28 septembre 2020) afin de permettre l'équité dans une grille salariale unique dans le corps des PH, et une durée unique de carrière.

Tant que ces revendications ne seront pas obtenues, Jeunes Médecins aux côtés de l'ensemble de la représentation médicale hospitalière continuera à porter ce juste combat par différentes actions qu'il conviendra de définir.

**Contact presse**

Emanuel Loeb

Président Jeunes Médecins

president@jeunesmedecins.fr

06 50 93 64 60